

Enquête publique

2 déc. 2025 > 15 janv. 2026

Révision du SCoT

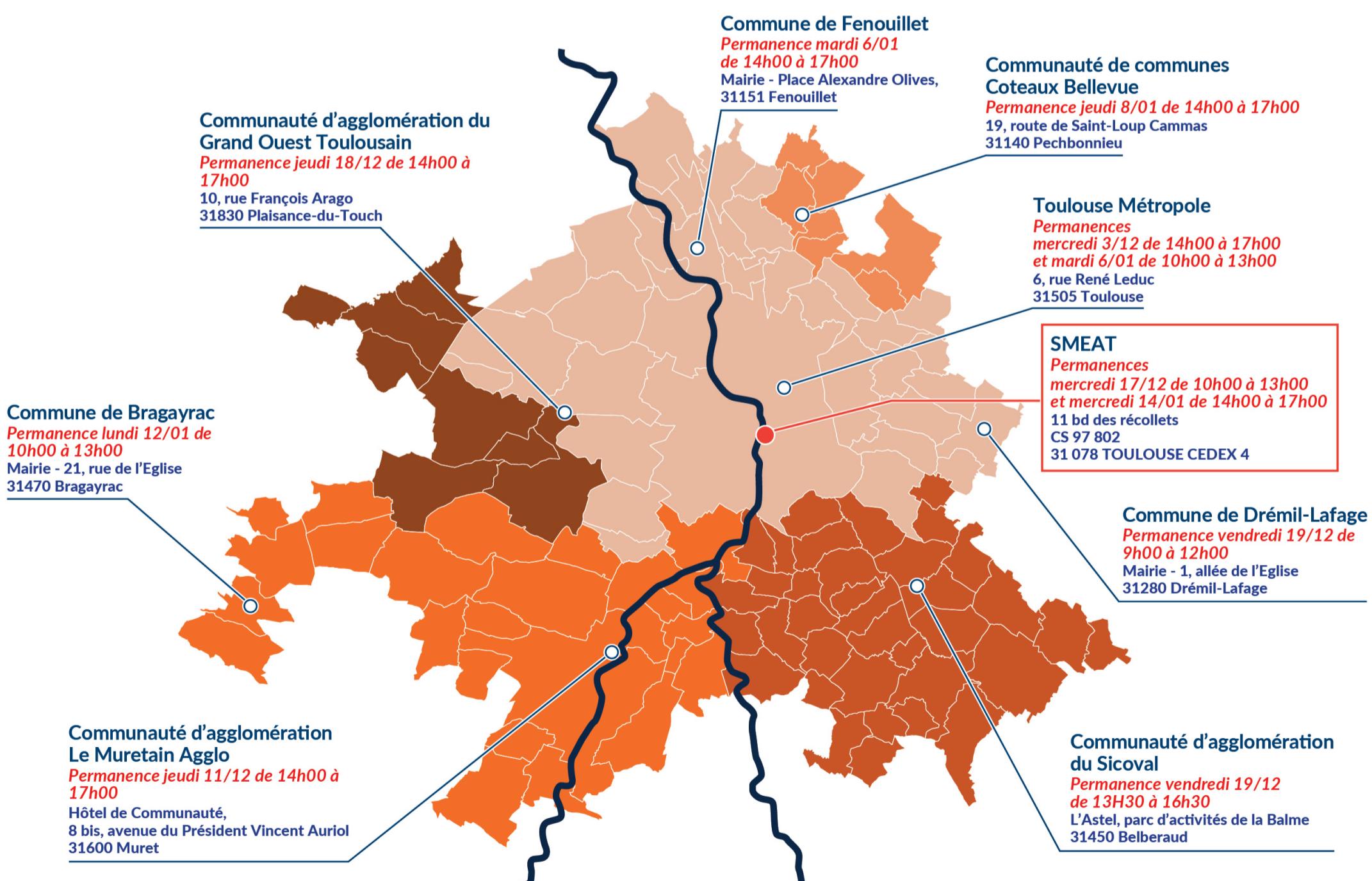
Pour participer
c'est par ici !

Participez aux permanences sur la révision du SCoT de la grande agglomération toulousaine

Qu'est-ce que le SCoT ?

Le Schéma de cohérence territoriale (SCoT) est un document de planification urbaine. Il fixe un cadre pour les politiques publiques des territoires de la grande agglomération toulousaine. Il s'applique à l'échelle des 5 intercommunalités qui composent son territoire : Toulouse Métropole, Le Muretain Agglo, Sicoval, Grand Ouest Toulousain et Coteaux Bellevue.

Le SMEAT est le syndicat mixte en charge d'élaborer et de mettre en œuvre le SCoT, en lien direct avec les intercommunalités et en concertation avec les habitants, les associations, les collectivités, les organismes et chambres consulaires en compétence sur les thèmes traités par le SCoT.



SMEAT

Syndicat mixte pour entreprendre et mettre en œuvre le Schéma de Cohérence Territoriale de la grande agglomération toulousaine

11, boulevard des Récollets - CS97802 -
31 078 TOULOUSE CEDEX 4
Tel : 05 34 42 42 80
contact@smeat-agglotoulouse.fr

Pour consulter :
<https://www.registre-numerique.fr/scot2-agglotoulouse>
Pour contribuer :
scot2-agglotoulouse@mail.registre-numerique.fr